



## RÈGLEMENT

### 4<sup>ème</sup> Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens à Poznań

#### Article 1 - Informations générales

*Le 4<sup>ème</sup> Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens se déroule du 25 au 28 mai 2018 à Poznań dans le cadre des Rencontres Théâtrales {francophones} de Poznań. Le Festival accueille 10 troupes au maximum.*

#### Article 2 - Objectifs du Festival

*Le Festival International Francophone pour Lycéens a été créé pour encourager les jeunes adeptes de la langue française à entrer dans la pratique de la langue à travers le théâtre. Il se donne pour objectif la création d'une plateforme d'échange d'expériences entre les groupes des jeunes acteurs et les personnalités du théâtre du monde entier. Il tient à présenter au public des pièces de théâtre 10 sur 10, pièces francophones à jouer et à lire en langue française.*

#### Article 3 - Participants

Le Festival est ouvert aux troupes lycéennes du monde entier et exclusivement aux troupes de théâtre non francophone. L'âge des participants - entre 15 et 19 ans. La troupe peut compter entre 4 et 10 acteurs (si ces groupes sont moins nombreux veuillez contacter directement les organisateurs). Les acteurs peuvent être des élèves scolarisés dans des lycées publics et privés.

## **Article 4 - Pièces 10 SUR 10**

Le Festival n'accepte que des textes d'auteurs dramatiques francophones contemporains de la collection *10 sur 10, pièces francophones à jouer et à lire*.

Les troupes peuvent commander ces pièces de théâtre:

auprès des organisateurs à [10sur10.drameducation@gmail.com](mailto:10sur10.drameducation@gmail.com)  
directement sur le site <https://www.10sur10.com.pl/catalogue/>

Les extraits des pièces sont disponibles sur le site <https://10sur10.jimdo.com/extraits/>

## **Article 5 - Spectacles**

Les pièces de théâtre doivent être entièrement jouées en langue française. Toute réécriture du texte est interdite. La durée du spectacle ne peut être inférieure à 10 min et supérieure à 30 min.

Les Organismes garantissent à chaque troupe:

- une salle de théâtre;
- l'assistance de techniciens et bénévoles;
- 15 min pour l'installation du décor, du son et de la lumière avant la représentation et pour la répétition technique le jour de la présentation;
- 10 min pour libérer la scène et les coulisses après la présentation;
- la présence des auteurs des pièces "10 sur 10" durant le festival.

Tout changement dans l'installation ne peut se faire sans l'autorisation et l'aide des techniciens, le montage des pièces ne peut être effectué qu'en présence des responsables des troupes.

Les participants sont tenus de respecter le bon déroulement des spectacles et des activités. Le silence est de rigueur, la nourriture est interdite, les téléphones portables doivent être éteints. Il convient d'arriver à l'heure aux spectacles. La participation à tous les spectacles et les événements est obligatoire. Les horaires et les ordres de passage prévus par les organisateurs ne sont pas modifiables et doivent être respectés.

## **Article 5 - Responsabilité**

Chaque troupe est accompagnée par un professeur, responsable de son groupe tout au long du Festival. Son rôle consiste à garantir la communication entre les organisateurs et les membres de sa troupe, à veiller à ce que les Lycéens respectent le présent Règlement et le programme du Festival, et à ce qu'ils ne nuisent pas à l'ambiance de la manifestation. Il est impératif de ne pas quitter Poznan pendant toute la durée du Festival. Ce règlement doit être signé par un professeur responsable de la troupe.

## **Article 6 - Arrivée et départ**

Les troupes doivent se présenter à Poznań la veille du Festival et partir le jour après la clôture du Festival. Le voyage aller/retour est à la charge des troupes. Si une troupe veut rester un jour de plus, les frais d'hébergement et de nourriture sont à sa charge.

## **Article 7 - Hébergement et repas**

Le Festival pour Lycéens prend en charge 10 acteurs et 1 accompagnateur par troupe.

Les organisateurs garantissent aux participants l'hébergement ainsi que les repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner).

Tous les participants du Festival sont hébergés ensemble au centre ville (à l'exception des troupes provenant de Poznań) et prennent tous les repas en commun aux endroits indiqués par les organisateurs.

Les participants peuvent être hébergés dans divers établissements hôteliers de la ville, en fonction de leur capacité d'accueil. Les membres d'une troupe dorment ensemble sauf sur demande des organisateurs à la troupe. Il est possible que filles garçons partagent une même chambre. La détention et/ou l'usage de tout produit illicite entraînent l'exclusion immédiate du Festival.

Tout accompagnateur ou acteur supplémentaire vient à ses propres frais et ne pourra être hébergé gratuitement dans la même chambre que d'autres participants.

## **Article 8 - Rencontres avec des professionnels du théâtre francophone**

*Le 4ème Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens* propose aux troupes des activités tout au long des festivités.

- présence d'auteurs dramatiques francophones (de France, Belgique, Québec et Suisse);
- rencontres avec les artistes francophones qui auront vu les spectacles des élèves;
- ateliers de théâtre;
- cérémonies d'ouverture et de clôture.

Les activités se tiendront sous la responsabilité des organisateurs, accompagnateurs et bénévoles travaillant autour du Festival. La participation à toutes les activités proposées est obligatoire.

## **Article 9 - Inscriptions**

### **1ère étape:**

Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception des documents entièrement complétés. Pour s'inscrire les troupes sont invitées à remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site et payer les frais d'inscription - 10 € par troupe. La date limite de l'envoi des inscriptions et du règlement des frais est: le **lundi 5 février 2018**

### **2ème étape:**

Les troupes inscrites doivent envoyer une brève description de la mise en scène et 5 photos du spectacle par mail: **10sur10.drameducation@gmail.com** La date limite de l'envoi de ces informations est: **lundi 26 février 2018.**

### **3ème étape:**

Les troupes dont la candidature est retenue ou non par les organisateurs en seront avisés au plus tard **vendredi 23 mars 2018.**

Les organisateurs sont à votre entière disposition pour toute aide.

## **Article 10 - Participation financière**

Une participation de 20€ par participant (acteurs et accompagnateurs) est demandée après la sélection de la troupe. Une fois la troupe acceptée au Festival, elle a 2 semaines pour régler l'intégralité des frais de participation par virement sur le compte bancaire de Drameeducation.

Après le versement des coûts de participation, un message de confirmation de paiement (avec pour objet: Festival pour Lycéens 2018, le nom de la troupe et de la ville) doit être envoyé aux organisateurs: **10sur10.drameeducation@gmail.com**

Une facture sera établie par Drameeducation en échange du justificatif de paiement délivré par la banque.

Aucun remboursement des frais d'inscription et de participation ne sera effectué en cas d'annulation de la part de la troupe ou d'un participant.

## **Article 11 - Coordonnées bancaires**

Les frais de participation doivent être versés sur le compte bancaire ci-dessous (en indiquant comme titre: Festival pour Lycéens 2018, nom de la troupe et de la ville):

Compte bancaire:

PL64 1140 2004 0000 3602 7688 9976

BIC: BREXPLWMBK

Banque:

mBank S.A.

Bankowość Detaliczna

Skrytka Poczтовая 2108

90-959 Lodz 2

Adresse:

Drameeducation

62-110 Damaslawek

Ul. Kcynska 12/1

Polska

## **Article 12 - Contact**

Drameeducation

4ème Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens

+48 661 368 015

10sur10.drameeducation@gmail.com

www.drameeducation.com